

Bulletin municipal

MAIRIE DE VILLERSEXEL



Numéro 14 - Octobre 2024

1 place de l'Hôtel de Ville - 70110 VILLERSEXEL

Tél : 03.84.20.54.49 - Fax : 03.84.20.57.34

mairie@mairie-villersexel.com

Les arbres se parent de nouvelles couleurs, l'été s'éloigne doucement, les premières fraîcheurs nocturnes s'installent, nous sommes à l'entrée de l'automne...

C'est la rentrée pour beaucoup de nos concitoyens, avec son lot de questions et d'interrogations.

L'année dernière, nous avons été confrontés à la chaleur doublée d'une sécheresse bien réelle.

Cette année est bien différente avec ses intempéries, pluie, grêle, orages violents qui dévastent parfois le labeur de toute une vie, et ceci tout près de chez nous...

Plus que jamais nous devons réfléchir et agir à ce que seront les décisions à prendre pour un futur utile et agréable pour tous.

En sachant que l'Etat sera de moins en moins généreux sur le montant des dotations envers les communes, nous serons contraints de veiller attentivement à ce nouveau défi ; nous ne pouvons ignorer la réalité.

Il n'était pas prévu de nouvelles élections en 2024, excepté les Européennes.

Cependant, en raison de la démission de Mme le Maire et du décès d'une conseillère municipale, la Préfecture a indiqué la nécessité de l'élection d'une nouvelle équipe municipale. Elle a donc été organisée en même temps que les élections européennes le 09 juin dernier.

Puis, le 30 juin, nous nous sommes à nouveau retrouvés devant les urnes afin d'élire nos députés suite à la dissolution de l'Assemblée Nationale.

Plusieurs évènements ont marqué cette fin d'été :

- les 07 et 08 septembre, il a été célébré le cinquantenaire du jumelage SCHÖNAU-VILLERSEXEL,

- le 13 septembre a vu la commémoration du 80^{ème} anniversaire de la libération de VILLERSEXEL.

Tous nos remerciements à l'équipe des agents municipaux ainsi qu'à tous les acteurs bénévoles qui ont participé à l'organisation et au bon fonctionnement de ces manifestations, contribuant au rayonnement de notre bourg.

Avec tout notre dévouement, Gérard CHAPUIS



Permanence de week-end des adjoints d'octobre à décembre 2024

- Jacqueline COQUARD (06.11.87.01.16) : 09, 10 et 11 novembre / 07 et 08 décembre
- Stéphane THILY (06.89.30.36.72) : 19 et 20 octobre / 16 et 17 novembre / 14 et 15 décembre
- Nelly MOUGENOT (06.79.23.14.33) : 26 et 27 octobre / 23 et 24 novembre / 21 et 22 décembre
- Laurent MURET (06.45.71.66.71) : 05 et 06 octobre / 1er, 02 et 03 novembre / 30 novembre et 1er décembre / 28 et 29 décembre



Permanence hebdomadaire des adjoints avec les usagers (sur rendez-vous)

- Jacqueline COQUARD : les mardi et vendredi de 10h à 12h
- Stéphane THILY : le jeudi de 15h à 17h
- Nelly MOUGENOT : les lundi et jeudi de 10h à 12h
- Laurent MURET : les mardi et vendredi de 10h à 12h



Messes à Villersexel

Novembre 2024

- Vendredi 1er novembre à 10h : Toussaint
- Dimanche 03 novembre à 10h
- Lundi 11 novembre à 10h : Armistice



Décembre 2024

- Dimanche 1er décembre à 10h
- Mardi 24 décembre à 19h : Veillée de Noël avec les enfants
- Mercredi 25 décembre à 10h : Noël

11 novembre : rassemblement à **10h45** place de l'hôtel de ville et départ du défilé en direction du monument aux morts pour la cérémonie, avec la participation de la batterie fanfare et des sapeurs-pompiers, des élèves de l'école primaire et du collège. A l'issue de cette cérémonie, un **vin d'honneur** sera offert à la salle des fêtes.

Commission réseaux, voirie, bâtiments, environnement

Laurent MURET

- Les **travaux d'enfouissement des réseaux secs** (électricité, gaz) ont débuté rue de la Belle Huguette. Un système d'alternat par feux tricolores a été mis en place. Les travaux sont prévus jusqu'au mois de novembre. Nous vous rappelons que la vitesse des véhicules est réglementée sur les portions de voie en travaux et qu'il convient d'adopter toute la prudence de mise en passant dans cette rue. Dans le même ordre d'idée, les feux tricolores de chantier doivent être respectés au même titre que les feux tricolores fixes traditionnels. Il en va de votre sécurité comme de celles des ouvriers ou des autres usagers.

- Une réflexion est menée sur la **transformation de la place du Général De Gaulle** devant la salle des fêtes. Le simple marquage au sol a atteint ses limites et il est temps de sécuriser plus avant cette place, en instaurant une véritable délimitation de la partie parking.

- L'emplacement des **cavernes au cimetière** est en bonne voie. Des devis pour monter un mur de soutènement rendu obligatoire par la pente du terrain et les risques d'affaissement, ont été demandés. Toute la diligence de mise est déployée sur ce dossier.



Commission finances et éducation

Jacqueline COQUARD

Cartes Avantages Jeunes 2024-2025 : samedi 31 août, les élus ont eu le plaisir de recevoir en salle du conseil les bénéficiaires de la carte avantage jeunes pour la traditionnelle et sympathique « remise des cartes ». Une vingtaine de jeunes s'étaient déplacés ou étaient représentés par une membre de leur famille. 60 jeunes âgés de 13 à 21 ans s'étaient inscrits pour en bénéficier. Les absents, dont certains s'étaient excusés, sont venus ultérieurement retirer leurs cartes en mairie. Chacun pourra profiter des nombreux avantages qu'elle propose dans divers domaines en Haute-Saône et dans toute notre région.



Commission affaires sociales et animation

Nelly MOUGENOT

Malgré un été bien capricieux, une météo incertaine, les **festivités de l'été** se sont déroulées finalement avec un temps bien clément. La fête de la musique et les bals du vendredi ont bien animé les soirées. Merci à A2V pour l'organisation de ces manifestations.

Pour la troisième année, la fête nationale s'est déroulée au stade de football, avec un défilé des sapeurs-pompiers, de nombreux manèges et d'animations pour les enfants. La restauration était assurée par le comité des fêtes. Un grand merci à toutes les personnes bénévoles de diverses associations qui ont contribué à la réussite de cette soirée. Après le feu d'artifice tiré vers 23h, la soirée s'est prolongée avec le DJ Bébert jusque tard dans la nuit.

- **CCAS** : Comme annoncé précédemment, le repas des cheveux blancs aura lieu le dimanche 08 décembre à 12h à la salle des fêtes pour toutes les personnes à partir de 70 ans, inscrites sur les listes électorales. Les personnes étant empêchées d'assister au repas et l'ayant signalé, se verront offrir un bon cadeau à valoir chez les commerçants locaux. En cas d'absence de réponse à cette invitation, aucun bon ne sera délivré. Le repas sera préparé par la Boucherie Sautot et cette journée conviviale sera animée par Michel Lachat et son accordéon. Le CCAS a accordé plusieurs aides à des personnes en difficulté pour une somme de 400 €.



Commission bois et forêts

Stéphane THILY

- **Bois et forêt** : **Pour rappel, la dépose sauvage dans la nature est INTERDITE** 🚫. Ces incivilités ne sont pas forcément générées par des personnes résident à Villersexel, mais cela impacte les finances de notre commune, soit par une intervention de nos agents ou par une entreprise extérieure. Merci de nous faire remonter les incivilités de ce type. « *Je pense à l'ancienne route de Lure, relever les plaques d'immatriculation et/ou prévenir la gendarmerie. Il faut faire stopper ces dépôts sauvages sur le territoire de notre commune* ».

L'inscription à la vente de bois à faire est ouverte au secrétariat jusqu'à la fin du mois d'octobre. Les nouveaux lots 2024/2025 ne seront attribués que si l'ancien lot 2023/2024 est terminé. Notre prestataire de bucheronnage ne peut plus nous faire le bois à livrer. Nous ne pourrions donc plus proposer cette offre.

- **Haies et arbustes** : par mesure de sécurité, plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en entravant la circulation des piétons et véhicules et en réduisant la visibilité. Afin d'éviter ces difficultés, la commune rappelle aux propriétaires riverains qu'il est **obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations** en bordure de domaine public. La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait. Les services techniques communaux ont eux aussi différentes zones de tonte et de taille ; si une zone tarde, c'est que l'agent exécute une autre mission ou est dans l'impossibilité de la réaliser ; je n'écarte pas un oubli, mais cet oubli remonte assez rapidement en Mairie. Dans les prochaines semaines, nous allons renouveler l'élagage de nos différents chemins qui incombe à la commune, nous ne l'avons pas réalisé l'an passé.

- **Voisinage** : le bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, causé sans nécessité, est interdit de jour comme de nuit. Merci de respecter les horaires pour vos différents travaux. Pour le Bon Vivre ensemble, cela nous impose des règles de civisme : il est souhaitable que **tous** fournissent des efforts de tolérance et de compréhension, surtout pour l'exceptionnel... Par contre, n'oubliez pas que vous pouvez, voir même fortement conseillé, téléphoner à la Gendarmerie.

- **Bâtiments** : Sur le périmètre du stade, nous avons toujours l'intention de rénover le vestiaire, nous attendons sous peu le retour de l'étude pour poursuivre ce dossier, afin de faire les demandes de subventions, chiffrage par poste de rénovation... Nous avons prévu le remplacement des buts de notre stade mais suite à un contrôle du CDTIS (Commission Des Terrains et Installations Sportives), nous sommes dans l'obligation de remettre le terrain de foot aux normes. Cela concerne les buts, mais également les dimensions du terrain de jeu, le remplacement des mains courantes et d'un banc de touche qui n'est pas aux dimensions réglementaires, l'entourage complet du terrain principal.

Sur le périmètre de l'ancien dépôt de la gare, nous avons nettoyé ce bâtiment, il est toujours en cours de sécurisation au niveau du toit. Il faudra protéger la maçonnerie restante pour la faire perdurer dans le temps, afin de déterminer la cible et le financement d'un potentiel projet pour cette ancienne bâtisse du patrimoine de notre commune.

Rentrée scolaire 2024



644 élèves scolarisés sur la commune.

SIVU Chanteraine : 196 élèves issus des 15 communes composant le syndicat intercommunal, répartis dans 9 classes.

Le directeur Frédéric ANDRIANOFF est chargé de classe à mi-temps.

Classes de maternelle :

- Amélie VINEY : 22 petits
- Angélique BOILLLOT : 14 moyens et 9 grands
- Virginie JOUGLET : 9 grands et 13 CP

Classes élémentaires :

- Evelyne ROY et Valérie SAUCE (mi-temps) : 13 CP et 10 CE1
- Sandrine PICARD : 8 CE1 et 13 CE2
- Catherine PAICHEUR : 24 CE2
- Noémie REPIQUET : 9 CM1 et 11 CM2
- Frédéric ANDRIANOFF et Thomas RAPEBACK (mi-temps) : 9 CM1 et 12 CM2
- Myriam SIGNES : 10 CM1 et 10 CM2

=> Implantation d'un **RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté)** complet à la rentrée : une psychologue et une maîtresse spécialisée. Elles interviennent aussi dans d'autres écoles.

=> 6 AESH accompagnent des élèves dans différentes classes.

=> Devrait arriver également un service civique.

=> 2 ATSEM : Virginie PLEIGNET et Francette DOMINIQUE.

=> Un agent technique : Inès ROUILLIER renforce l'équipe pour les tâches d'entretien et d'hygiène des locaux.



Groupe scolaire de la Compassion

Dirigé par M. ESCRIVA Michel

113 élèves sont inscrits dans l'établissement :

- GS à CE2 : 3 élèves
- CM1/CM2 : 12 élèves
- 6ème EREA : 6 élèves
- 5ème EREA : 10 élèves
- 4ème EREA : 17 élèves
- 3ème EREA : 17 élèves (examen C.F.G.)
- EPC 1 : 7 élèves (équipier polyvalent commerce)
- EPC 2 : 7 élèves (examen C.A.P.)
- AEPE 1 : 17 élèves (accompagnant éducatif petite enfance)
- AEPE 2 : 17 élèves (examen C.A.P.)

=> parmi les 113 élèves, 3 élèves ULIS sont en AEPE 1 et 3 élèves ULIS en AEPE 2. Ainsi que 3 élèves apprentis, dont 2 en AEPE 1 et 1 élève en AEPE 2.



Collège Louis Pergaud : Dirigé par Madame Elodie CLERGET, Principale.

- **335 élèves** répartis en 13 classes (3 classes de chaque niveau sauf le niveau 4ème qui a 4 classes).

- 171 filles et 164 garçons.

- 293 élèves sont demi-pensionnaires.

- LV1 anglais : choix dès la 6ème de suivre l'option bilingue (anglais-allemand).

- LV2 : dès la 5ème, choix de l'allemand ou de l'italien.

- Option latin dès la 5ème.

- 2 sections sportives : Ultimate et Handball.

- 1 classe ULIS.

- 1 classe de cadet de la sécurité civile.

=> Personnels :

- 24 enseignants

- 3 personnels administratifs : une gestionnaire, une secrétaire et une infirmière

- 1 CPE

- 4 AED (assistants d'éducation)

- 4 AEHS



Nettoyons la nature :

Comme chaque année, le comité des fêtes a organisé l'opération « nettoyons la nature » le vendredi 27 septembre.

107 kg ont été ramassés par 160 élèves des classes CM1 et CM2 de l'école primaire et des 6^e du collège Louis Pergaud accompagnés de leurs enseignants et quelques bénévoles. Cette petite manifestation s'est terminée par un goûter bien mérité pour remercier tout ces élèves.



Marché

les 1ers et 3èmes mercredis de chaque mois.



A tous les élèves, enseignants et personnels de ces établissements, nous souhaitons une année scolaire paisible et féconde.

Déchetterie Esprels

Été - du 1er mars au 31 octobre 2024 :

Tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermeture le mardi

Hiver - du 1er novembre 2023 au 29 février 2024 :

Tous les jours de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Fermeture le mardi

Tél : 03.84.20.53.07



Bibliothèque

Votre bibliothèque de Villersexel est gérée par l'association « Livre ouvert ».

8 bénévoles composent l'équipe actuelle, mais des équipes de bénévoles supplémentaires peuvent se constituer pour développer en toute autonomie des activités pour les enfants par exemple.

Plus de 6000 ouvrages récents (de 2009 à 2024), plus de 200 jeux pour les enfants vous sont proposés dans le cadre d'un abonnement familial de 10 € par an (quelque soit le nombre de personnes composant la famille).

Nous allons prochainement procéder à l'achat de jeux géants pour enfants, que nous pourrons prêter dans le cadre d'anniversaires organisés à domicile avec des copains par exemple.

Les cartes avantage jeunes sont également acceptées, et toute la famille peut donc profiter de cette gratuité.

Même si vous n'êtes pas adhérent, vous pouvez venir consulter sur place sans aucun engagement.

Ouverture au public tous les mercredis de 14 à 18h, tous les samedis de 10 à 12h, et en plus ouverture de 10 à 12h les mercredis quand se tient le marché de Villersexel. Notre local, composé de 2 salles pour plus de 80 m², est situé sous la salle des fêtes de Villersexel, au 2 rue du Breuil.

Pour développer notre offre, nous acceptons les dons de livres et de jeux, et pouvons nous déplacer pour les récupérer à votre domicile. (Tous les livres récupérés sont intégrés à notre collection, ou proposés à la vente si nous les avons déjà, ou donnés à une autre association à Lure, rien ne sera jeté).

Pour nous faire connaître, nous organisons périodiquement des ventes de livres d'occasion à tout petit prix, (brocante et marchés de Villersexel, prix maximum 1€). Notre compte Facebook donne le détail de ces manifestations.

Contact et renseignements : 06.71.60.44.59



Ouverture d'un auto-école

L'auto-école EASY est venue s'installer au 92 rue du Martiney. Elle est déjà en fonction à Vesoul et à Héricourt. Cette école de conduite est ouverte tous les jours :

- du mardi au samedi le matin de 10h à 12h,
- les après-midis de 14h à 18h mardi, mercredi, jeudi et vendredi.

Fermeture hebdomadaire le lundi.

Informations : AUTO-ECOLE EASY

Tél : 03.84.75.86.52

easyvesoul@gmail.com



Un nouveau magasin à VILLERSEXEL

Jordan Demurger a ouvert une jolie boutique au 47 rue François Grammont avec sa compagne, Marjorie Leroux :

Jobba Décorations

Ils proposent des confections en bois réalisés par Jordan, des tee-shirts personnalisés, des bijoux, de nombreuses idées cadeaux et aussi la réalisation d'objets sur commande.

Bienvenue dans notre bourg !

Ouvert du mercredi au samedi de 9h à 18h.

Contact : 06.84.61.77.22.

Email : jojoba.decorations@gail.com



Judo : reprise des séances au judo Villersexel le 15 septembre 2024.

Les séances de judo, de jiu-jitsu, de self-défense, et de taïso-santé (gym japonaise) ont lieu au gymnase intercommunal de Villersexel (rue de l'armée de l'Est).

Les cours sont animés par M. CAVALERI Fabrice, ceinture noire 3ème DAN, professeur diplômé d'état.

Le judo est proposé à tous publics et tous âges.

Tous les cours de judo et de taïso sont ouverts **aux débutants ou confirmés**, compétiteurs ou non.

Le Baby Judo, ouvert aux enfants dès l'âge de 4 ans, a attiré 20 enfants dont 17 nouveaux pratiquants.

Horaires des séances :

- Mercredi

=> 18h30-20h : enfants de 6 à 9 ans

- Vendredi

=> 17h30-18h30 : enfants de 4 à 5 ans

=> 18h30-20h00 : enfants de 6 à 9 ans

=> 20h00-21h30 : enfants et adultes à

partir de 10 ans

- Samedi

=> 10h00-12h00 : self-défense, jiu-jitsu,

taïso, à partir de 13 ans

Prochain événement, le samedi 26 octobre « initiation taïso self-défense » pour le public féminin dans le cadre d'octobre rose en collaboration avec la ligue contre le cancer 70.



Aides 2024 pour les habitants de la commune

Un guide gratuit a été mis à disposition de la population, consacré aux aides pour financer son permis et sa voiture, accessible à l'adresse suivante :

<https://quel-assureur.com/auto/aides-permis-achat-auto>



Merci à tous ceux qui ont participé pour les photos.

